



2019 - 2020

# À la découverte du parc national Banff



Also available in English

S. Munn



Parcs  
Canada Parks  
Canada

Canada



## La nature sous toutes ses coutures

### Notre récit

En 1883, trois travailleurs ferroviaires, comme les Autochtones l'avaient fait bien avant ces derniers, tombèrent sur une série de sources thermales sur l'épaule inférieure de ce qui est aujourd'hui le mont Sulphur. Il y a fort à parier qu'ils posèrent leurs pelles et leurs pioches, enlevèrent leurs vêtements poussiéreux et glissèrent avec gratitude dans ces eaux chaudes pour soulager leurs muscles endoloris. Deux ans plus tard, au moment où le Canada achevait son chemin de fer transcontinental, sir John A. Macdonald, le tout premier des premiers ministres du pays, transforma en réalité un nouveau rêve national – la création du premier parc national du Canada – en mettant de côté les sources thermales Cave and Basin et une parcelle de terrain de 26 km<sup>2</sup> pour en faire une petite réserve protégée. Au-delà d'un siècle plus tard, le parc a gagné en superficie et il attire chaque année des millions de visiteurs venus découvrir la beauté naturelle spectaculaire de Banff et de Lake Louise, pas moins de sept lieux historiques nationaux et une abondance d'espèces sauvages, petites et grandes – depuis la physe des fontaines de Banff, une espèce en voie de disparition, jusqu'à l'emblématique grizzli. Heureux mariage d'initiatives de conservation innovatrices et d'aventures pétulantes, le plus ancien des parcs nationaux du Canada offre des montagnes de possibilités.

### Un site du patrimoine mondial de l'UNESCO

Quatre des parcs nationaux des montagnes – les parcs Banff, Jasper, Yoho et Kootenay – font partie du site du patrimoine mondial des parcs des montagnes Rocheuses canadiennes, que l'UNESCO a créé pour l'agrément de tous les peuples et l'enrichissement de leurs connaissances. Plusieurs attributs ont concouru à cette désignation : leurs vastes étendues sauvages, la diversité de leur flore et de leur faune, leur beauté naturelle exceptionnelle et la présence de bijoux tels que le lac Louise, le lac Maligne, le champ de glace Columbia et les schistes argileux de Burgess.

## Table des matières

Suggestions d'itinéraires .....	3
Liste des incontournables .....	4
Explorez depuis la ville .....	5
Soyez prévoyant, optez pour les transports en commun .....	5
Camping .....	6
Carte du parc .....	7
Carte de la promenade de la Vallée-de-la-Bow ...	8-9
Carte de la ville de Banff .....	10-11
Carte de la boucle du Lac-Minnewanka .....	12
Carte du secteur de Lake Louise .....	13
Faune des montagnes .....	14-15
La faune a besoin de votre aide .....	16-19
Retour du bison à Banff .....	19
Sécurité en montagne .....	20
Récits sur la conservation .....	21
Règlements des parcs nationaux .....	22-23
Aventures hivernales .....	24-25
Programmes et activités d'interprétation .....	26
Bénévolat dans le parc national Banff .....	26
Coordonnées .....	27



## Suggestions d'itinéraires

### Les attractions de la ville

Commencez votre journée par un bain relaxant dans les eaux minérales chaudes des sources thermales **Upper Hot Springs de Banff**. Laissez-vous inspirer par les expositions primées du lieu historique national **Cave and Basin**, berceau des parcs nationaux du Canada. En après-midi, faites une balade au milieu des fleurs des **jardins Cascades du temps**, puis écoutez et observez les eaux impétueuses de la rivière sur le sentier des **Chutes-Bow**. Toutes ces attractions sont accessibles par les transports en commun Roam, en bicyclette, en voiture ou à pied.

### Quatre après-midi extraordinaires

Découvrez en canot la faune cachée dans les marais aux **lacs Vermilion**, une magnifique zone marécageuse. Prenez un sentier tout en lacets sur le **mont Tunnel** pour voir les plus belles vues de la ville de Banff. Faites une balade facile pour découvrir le **sentier Fenland** ou parcourez en vélo la chaussée asphaltée du **sentier de l'Héritage**.

### Des moments en famille sur la boucle Minnewanka

Savourez un pique-nique avec les enfants près du **réservoir Minnewanka** avant d'emprunter le sentier sinueux qui longe la rive du lac jusqu'au **canyon Stewart**. Découvrez l'histoire et les vestiges d'une ancienne localité houillère sur le sentier **Lower Bankhead**. Pour vivre une expérience typiquement canadienne, réservez un emplacement de camping équipé au camping principal du **Lac-Two Jack** où votre tente vous attend déjà. La plupart des endroits de la boucle sont desservis par l'itinéraire 6 des transports en commun Roam.

### La route panoramique

Parcourez en voiture la **promenade des Glaciers (route 93 Nord)**, une route de 230 km jalonnée de glaciers, de chutes étincelantes et de lacs turquoise entre **Lake Louise** et **Jasper**. Faites une randonnée pour voir de près de la glace ancienne au **chaînon Parker** et aux **chutes du glacier Bow**. Immortalisez des panoramas incomparables aux belvédères du **Glacier-Crowfoot** et du **Lac-Bow** et du **Lac-Herbert**. Optez pour une aventure hors du commun : prenez la **route David-Thompson (route 11)** jusqu'au **lieu historique national Rocky Mountain House** pour explorer les vestiges archéologiques de quatre postes de traite et faire l'expérience de la vie d'un commerçant de fourrures en passant la nuit dans un tipi ou une tente de trappeur.

### Les paysages exceptionnels de Banff

Faites une balade en voiture en suivant la **promenade de la Vallée-de-la-Bow** qui traverse des forêts tachetées de lumière, au pied des pics étagés du **mont Castle**. Longez des cascades en été et la glace luisante en hiver au **canyon Johnston**. Promenez-vous sur la rive du **lac Louise** ou, en été, faites une randonnée jusqu'aux deux salons de thé historiques entourés de glaciers (apportez des espèces pour profiter de délices culinaires). En hiver, amusez-vous en patins, en ski ou en raquettes.

**Le lac Louise, le lac Moraine et le canyon Johnston sont parmi les endroits les plus visités du parc.** En été, garez votre voiture et prenez les transports en commun Roam depuis Banff pour aller au lac Louise et au canyon Johnston. Des navettes de Parcs Canada vous emmèneront au lac Moraine depuis la rive du lac Louise.



Renseignements sur les transports en commun et les navettes : [parcsCanada.gc.ca/banff-transport](http://parcsCanada.gc.ca/banff-transport)



Parcs Canada



Banff & Lake Louise Tourism/J. Dyson



S. Munn



S. Munn



AV Wakefield



## Liste des incontournables

### Visitez le lieu historique national Cave and Basin

#### Itinéraire 4 de Roam (en été seulement)

La nature, la culture et l'histoire vous attendent à quelques minutes de l'avenue Banff. Découvrez une architecture impressionnante, des eaux minérales bouillonnantes et une caverne souterraine à l'origine du berceau des parcs nationaux du Canada. Le lieu historique est ouvert toute l'année.

### Prélassiez-vous dans les sources thermales Upper Hot Springs de Banff

#### Itinéraire 1 de Roam (toute l'année)

Détendez-vous au milieu de pics déchiquetés dans une piscine extérieure alimentée par des eaux chaudes et riches en minéraux. Entièrement accessibles, les sources sont ouvertes tous les jours pendant toute l'année; vous y trouverez un café, une boutique de cadeaux, et des tables de pique-nique.

### Gravissez le sommet du mont Tunnel

#### Itinéraire 7 de Roam (toute l'année)

Ce sentier à lacets vous mène à un sommet bas d'où vous aurez des vues superbes sur la ville, la vallée de la Bow et le mont Rundle, qui se dresse majestueusement au sud. Le point de départ se trouve à 15 minutes de marche (1 km) du centre-ville de Banff.

### Baladez-vous sur la promenade des Lacs-Vermilion

Cette route asphaltée de 4,3 km est idéale pour la bicyclette; on peut aussi l'explorer à pied ou en voiture. Détendez-vous sur les quais et les bancs, renseignez-vous sur l'endroit et prenez une photo du magnifique mont Rundle.

### Faites le sentier de l'Héritage en vélo

#### Itinéraire 3 de Roam (toute l'année)

Des routes et des sentiers asphaltés qui s'enchaînent sur 29 km depuis le centre d'information touristique de Travel Alberta à Canmore jusqu'à la promenade de la Vallée-de-la-Bow. En route, cyclistes, promeneurs et coureurs peuvent pique-niquer et explorer la ville de Banff et les lacs Vermilion tout en se délectant de vues panoramiques. Le sentier n'est pas entretenu en hiver.

### Explorez la boucle du Lac-Minnewanka

#### Itinéraire 6 de Roam (en été seulement)

Visitez un lac glaciaire, les ruines d'une ville houillère et un joli canyon. En été, faites des pique-niques, des randonnées, et passez du temps sur l'eau ou au bord de l'eau. En hiver, la moitié de la boucle est fermée aux véhicules, ce qui en fait une excellente destination pour le ski de fond, la marche ou la raquette.

### Découvrez le canyon Johnston

#### Itinéraire 9 de Roam (en été seulement)

Empruntez des sentiers larges et des passerelles étroites pourvues de mains courantes pour traverser le canyon jusqu'aux majestueuses chutes inférieures. En été, prenez les transports en commun Roam pour vous rendre à cette attraction emblématique. Pendant les autres saisons, n'oubliez pas vos crampons à glace.

### Visitez le lac Louise

#### Itinéraire 8 de Roam (toute l'année)

Ce cadre alpin spectaculaire est la destination par excellence pour toute une panoplie d'activités : photo, randonnée, canotage, équitation, escalade et contemplation des paysages. En été, on vous recommande vivement de prendre les transports en commun.

### Parcourez la promenade des Glaciers

Cette route de renommée mondiale serpente sur 230 km entre des glaciers anciens, des pics rocheux spectaculaires, des lacs émeraude et des vallées immenses. Il peut y avoir de la neige sur la route en toute saison. Prenez connaissance des consignes de sécurité au volant à la page 25.

### Vivez la grande aventure de camping canadienne

#### La plupart des terrains de camping offrent des services pendant toute la saison.

Tout comme les paysages majestueux, les terrains de camping offrent des expériences gratifiantes dans le parc. Les possibilités sont variées, depuis des aires rustiques dans des coins boisés jusqu'à des emplacements avec services complets donnant sur les montagnes. Réservez à l'avance à [reservation.pc.gc.ca](http://reservation.pc.gc.ca) et choisissez un emplacement traditionnel pour tente ou pour VR, faites l'essai d'une oTENTik ou optez pour la commodité d'un emplacement équipé.



## Explorez depuis la ville

La nature n'est jamais très loin dans le parc national Banff. Les sentiers indiqués ci-après sont près des centres-villes.

### Banff

Voir les sentiers aux pages 10 et 11

#### Sentier de la Rivière-Bow

À quelques pas de l'avenue Banff, vous pouvez voir les montagnes. Partez du parc Central et suivez le sentier riverain jusqu'au sentier Fenland après avoir passé les quais pour canots. Vous pouvez aussi prendre la passerelle piétonne et suivre la rivière jusqu'aux chutes Bow.

#### Du belvédère des Cheminées-des-Fées jusqu'à Surprise Corner

Le sentier relie les campings du Mont-Tunnel à Surprise Corner le long de la jolie rivière Bow.

#### Sentier du Mont-Tunnel

Pour cette courte randonnée, il vous suffira de 15 minutes à pied depuis le centre-ville pour atteindre le début du sentier. Du sommet, vous aurez une vue magnifique de la ville et de la vallée.

### Lac Louise

Voir les sentiers à la page 13

#### Boucle de la Rivière-Bow

Cette boucle facile d'interprétation autonome le long de la rivière Bow relie le centre commercial Samson, au centre de Lake Louise, aux terrains de camping.

#### Sentier Tramline

Évitez les embouteillages et faites cette randonnée de difficulté modérée jusqu'aux rives du lac Louise. Il y a un siècle, c'était la voie de tramway qui allait au Château Lake Louise.

#### Sentier du Ruisseau-Louise

Suivez le sentier pour faire une boucle qui vous ramènera au village depuis les rives du lac. Ce sentier facile suit le ruisseau Louise sur toute sa longueur, depuis le lac Louise jusqu'à la rivière Bow.



## Soyez prévoyant, optez pour les transports en commun.

Il peut y avoir de gros encombrements dans le parc national Banff. **Un grand nombre d'endroits très fréquentés du parc sont desservis par les transports en commun et des navettes – qui sont symbolisés par un autobus sur les cartes.** Garez votre véhicule ou votre VR et venez explorer!

#### Renseignements sur les transports en commun/navettes :

[pc.gc.ca/banff-transport](http://pc.gc.ca/banff-transport)

**Stationnement dans la ville de Banff :** [banffparking.ca](http://banffparking.ca) (en anglais seulement)

**Renseignements en temps réel :** [pc.gc.ca/banffactuel](http://pc.gc.ca/banffactuel)

**Cartes :** Centres d'accueil de Banff



## Visitez le lac Louise et le lac Moraine

Les places de stationnement dans ces endroits très fréquentés sont occupées rapidement. Pour avoir la meilleure expérience possible, prenez les transports en commun ou une navette.

**Itinéraire 8 de Roam** Service offert toute l'année

**Navette du lac Louise** Du 17 mai au 14 octobre  
Village : Débarquement seulement

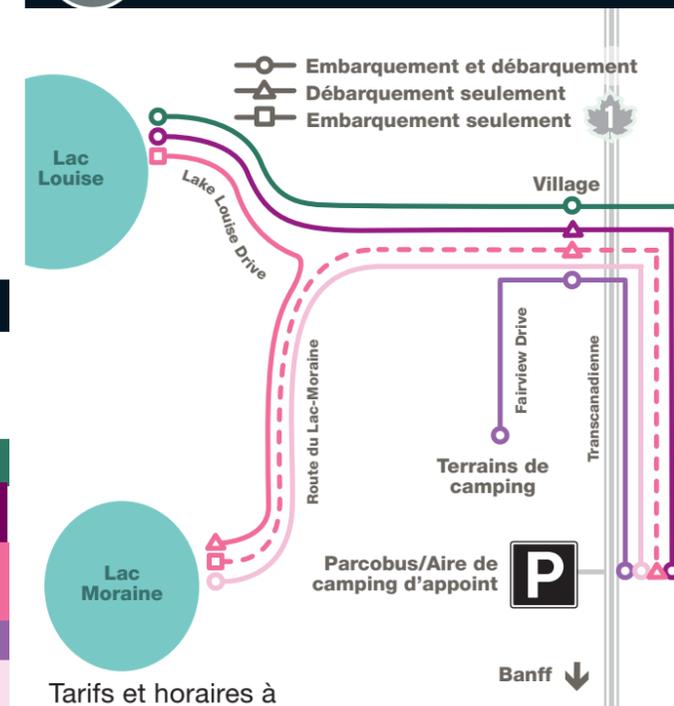
**Navette du lac Moraine** Du 24 mai au 14 octobre  
Village, parcobus : Débarquement seulement  
Les dates peuvent changer

**Navette du terrain de camping** Du 17 mai au 14 octobre

**Navette matinale** Du 24 juin au 29 septembre  
L'itinéraire est destiné aux randonneurs de l'arrière-pays. Le retour se fait avec la navette du lac Moraine.  
En service de 6 h à 8 h



## Carte des navettes de la région de Lake Louise



Tarifs et horaires à [parcscanada.gc.ca/banff-transport](http://parcscanada.gc.ca/banff-transport)



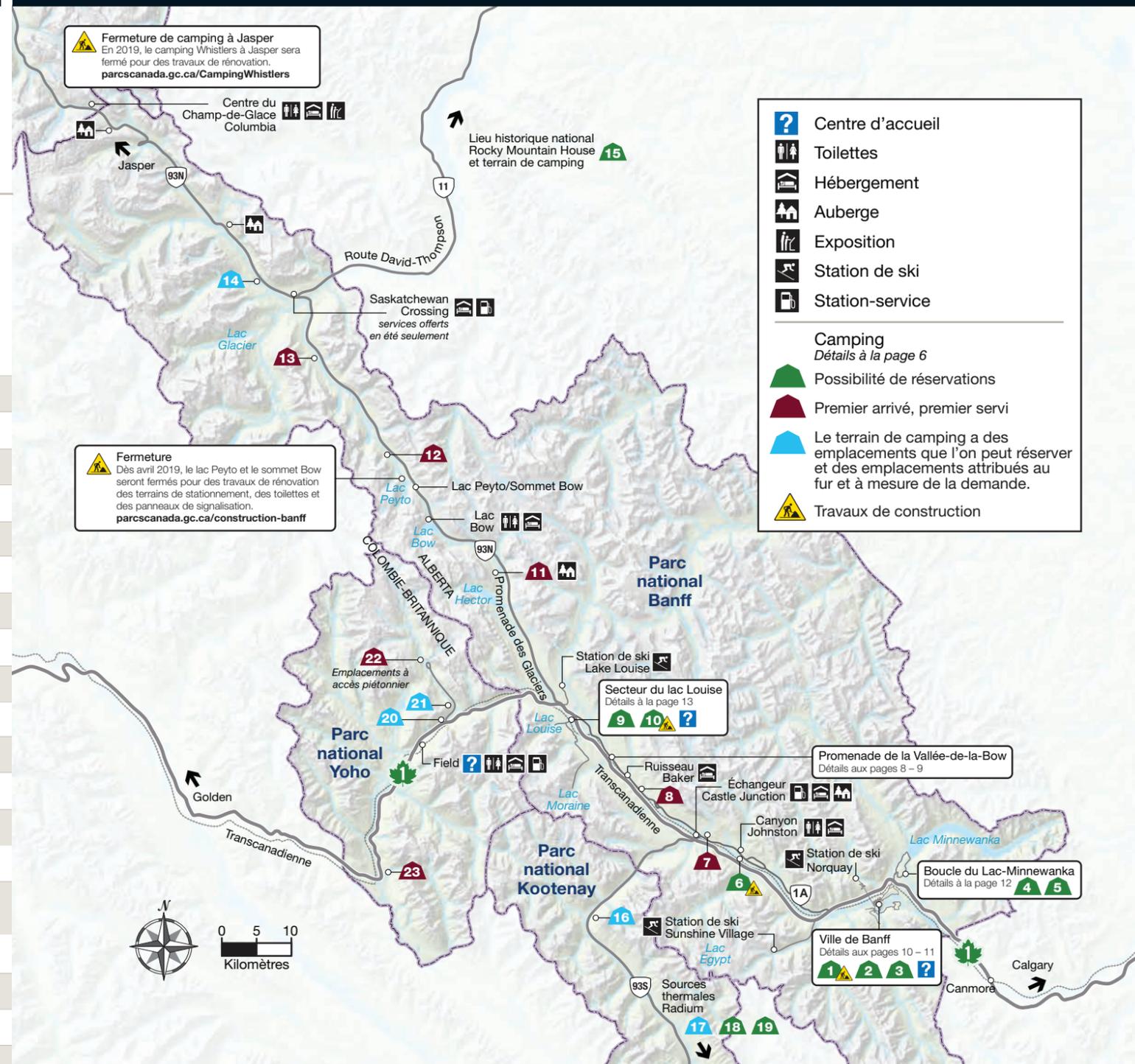
## Vous comptez faire du camping dans un parc national?

Il est possible de réserver un grand nombre d'emplacements, et la plupart le sont rapidement. Réservez en ligne ou appelez à l'avance pour obtenir de l'information ou pour réserver. *Le camping n'est permis que dans les terrains désignés à cet effet. Il faut avoir un permis de camping et un laissez-passer de parc national valides.*

**1-877-RÉSERVE (1-877-737-3783) ou reservation.pc.gc.ca**

Campings	Électricité, égout, eau	Électricité	Poste de vidange	Toilettes à chasse d'eau	Toilettes sèches	Douches	Foyers	Abris-cuisine	Eau potable	Accès universel	Interprétation	oTENTik	Emplacements équipés	Tipis/Tentes prospecteur	Dates d'ouverture	Nbre d'empl.
<b>1</b> Mont-Tunnel Village I	⚠		🚽	🚽		🚿	🔥	🍳	🚰	♿	🗺				Juin - 7 oct.	618
<b>2</b> Mont-Tunnel Village II		⚡	🚽	🚽		🚿	🔥	🍳	🚰	♿	🗺				Ouvert à l'année oTENTiks 9 mai - 14 oct.	209
<b>3</b> Mont-Tunnel (Caravanes)	🚐	⚡	🚽	🚽		🚿	🔥	🍳	🚰	♿	🗺				9 mai - 7 oct.	322
<b>4</b> Lac-Two Jack (principal)			🚽	🚽		🚿	🔥	🍳	🚰	♿	🗺		🏠		20 juin - 3 sept.	380
<b>5</b> Lac-Two Jack (bord du lac)			🚽	🚽		🚿	🔥	🍳	🚰	♿	🗺				9 mai - 7 oct.	74
<b>6</b> Canyon-Johnston	⚠		🚽	🚽		🚿	🔥	🍳	🚰	♿	🗺				Fermé en 2019	132
<b>7</b> Mont-Castle			🚽	🚽		🚿	🔥	🍳	🚰	♿	🗺				30 mai - 16 sept.	43
<b>8</b> Mont-Protection			🚽	🚽		🚿	🔥	🍳	🚰	♿	🗺				21 juin - 2 sept.	72
<b>9</b> Lake Louise (tentes)			🚽	🚽		🚿	🔥	🍳	🚰	♿	🗺				30 mai - 30 sept.	206
<b>10</b> Lake Louise (caravanes)	🚐		🚽	🚽		🚿	🔥	🍳	🚰	♿	🗺				Ouvert à l'année	189
<b>11</b> Ruisseau-Mosquito				🚽		🚿	🔥	🍳	🚰	♿	🗺				31 mai - 14 oct.	32
<b>12</b> Silverhorn				🚽		🚿	🔥	🍳	🚰	♿	🗺				15 juin - 30 sept.	45
<b>13</b> Lacs-Waterfowl			🚽	🚽		🚿	🔥	🍳	🚰	♿	🗺				21 juin - 3 sept.	116
<b>14</b> Ruisseau-Rampart				🚽		🚿	🔥	🍳	🚰	♿	🗺				31 mai - 14 oct.	50
<b>15</b> Lieu historique national Rocky Mountain House			🚽	🚽		🚿	🔥	🍳	🚰	♿	🗺		🏠	🏠	14 mai - 28 sept.	45
<b>16</b> Canyon-Marble			🚽	🚽		🚿	🔥	🍳	🚰	♿	🗺				20 juin - 9 sept.	61
<b>17</b> Prés-McLeod			🚽	🚽		🚿	🔥	🍳	🚰	♿	🗺				13 juin - 16 sept.	88
<b>18</b> Redstreak	🚐	⚡	🚽	🚽		🚿	🔥	🍳	🚰	♿	🗺				2 mai - 15 oct.	242
<b>19</b> Prés-Crook (groupes seulement)				🚽		🚿	🔥	🍳	🚰	♿	🗺			Pour obtenir des renseignements sur les réservations et les droits de campings des groupes sans but lucratif, composez le 250-347-2218.	1	
<b>20</b> Monarch			🚽	🚽		🚿	🔥	🍳	🚰	♿	🗺				2 mai - 14 oct.	44
<b>21</b> Kicking Horse			🚽	🚽		🚿	🔥	🍳	🚰	♿	🗺				23 mai - 14 oct.	88
<b>22</b> Chutes-Takakkaw (accès piéton)				🚽		🚿	🔥	🍳	🚰	♿	🗺				20 juin - 14 oct.	35
<b>23</b> Ruisseau-Hoodoo				🚽		🚿	🔥	🍳	🚰	♿	🗺				20 juin - 2 sept.	30

- 🏠 Il faut faire une réservation pour tous les emplacements du terrain de camping.
- 🏠 Tous les emplacements du camping sont attribués au fur et à mesure de la demande. Auto-inscrivez-vous au terrain de camping. En été, arrivez avant la mi-journée pour accroître vos chances d'obtenir un emplacement.
- 🏠 Le terrain de camping a des emplacements que l'on peut réserver et des emplacements attribués au fur et à mesure de la demande.
- ⚠ Rénovations au terrain de camping. Obtenez l'information la plus récente et les dates d'ouverture à reservation.pc.gc.ca.



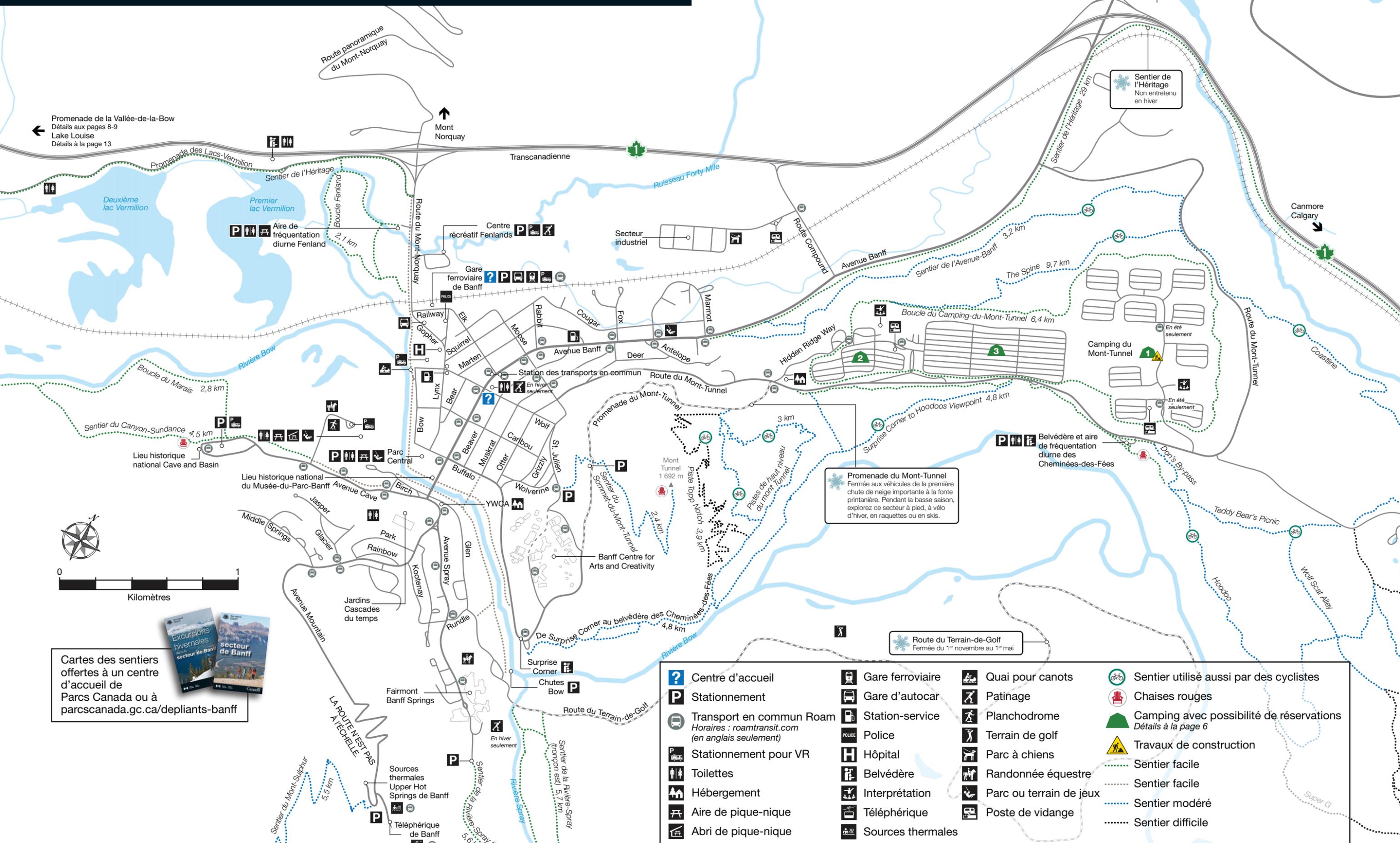
## Camping dans l'arrière-pays

Il y a des destinations spectaculaires dans l'arrière-pays de Banff, aussi bien pour les novices du camping de l'arrière-pays que pour les voyageurs d'expérience. Quel que soit le niveau de votre aventure, soyez prêts et prévoyez. Venez prendre une brochure dans un centre d'accueil de Parcs Canada, et rendez-vous à [parcsCanada.gc.ca/banff-arrierepays](http://parcsCanada.gc.ca/banff-arrierepays) où vous trouverez des idées de voyage, des conseils de planification et des renseignements sur les permis.

Vous commencez votre randonnée au lac Moraine? Il y a une navette matinale pour les randonneurs de l'arrière-pays du 24 juin au 29 septembre. Vous trouverez des détails à [parcsCanada.gc.ca/banff-transport](http://parcsCanada.gc.ca/banff-transport).





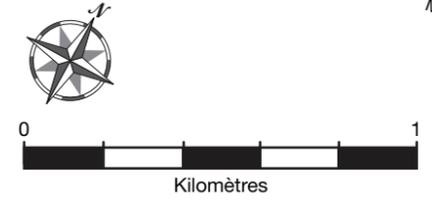


Promenade de la Vallée-de-la-Bow  
Détails aux pages 8-9  
Lake Louise  
Détails à la page 13

Aire de fréquentation diurne Fenland  
2,1 km

Promenade du Mont-Tunnel  
Fermée aux véhicules de la première chute de neige importante à la fonte printanière. Pendant la basse saison, explorez ce secteur à pied, à vélo d'hiver, en raquettes ou en skis.

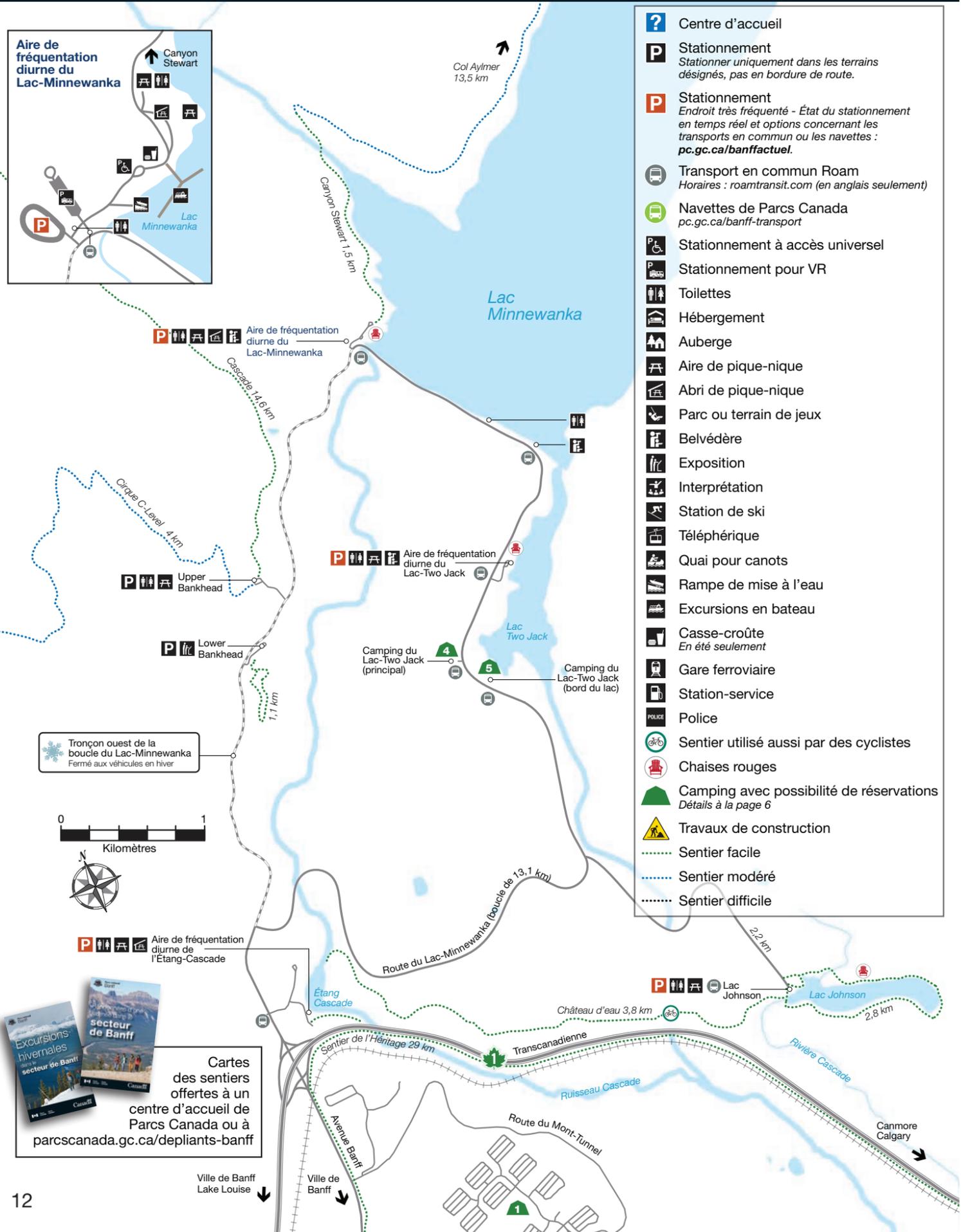
Route du Terrain-de-Golf  
Fermée du 1<sup>er</sup> novembre au 1<sup>er</sup> mai



Cartes des sentiers offertes à un centre d'accueil de Parcs Canada ou à [parcsCanada.gc.ca/depliants-banff](http://parcsCanada.gc.ca/depliants-banff)

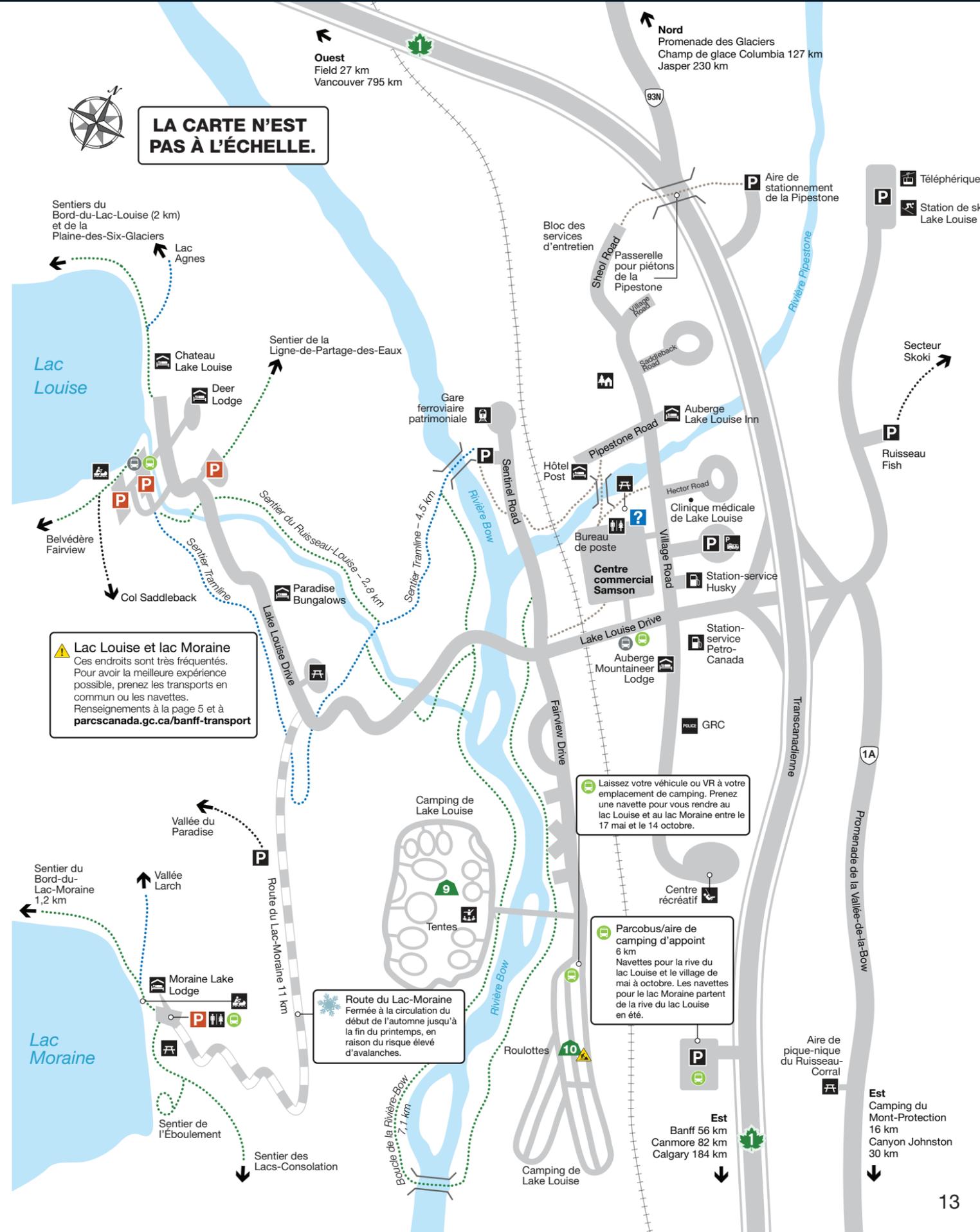
	Centre d'accueil		Gare ferroviaire		Quai pour canots		Sentier utilisé aussi par des cyclistes
	Stationnement		Gare d'autocar		Patinage		Chaises rouges
	Transport en commun Roam Horaires : <a href="http://roamtransit.com">roamtransit.com</a> (en anglais seulement)		Station-service		Planchodrome		Camping avec possibilité de réservations Détails à la page 6
	Stationnement pour VR		Police		Terrain de golf		Travaux de construction
	Toilettes		Hôpital		Parc à chiens		Sentier facile
	Hébergement		Belvédère		Randonnée équestre		Sentier facile
	Aire de pique-nique		Téléphérique		Parc ou terrain de jeux		Sentier modéré
	Abri de pique-nique		Sources thermales		Poste de vidange		Sentier difficile

# Carte de la boucle du Lac-Minnewanka



- Centre d'accueil
- Stationnement  
*Stationner uniquement dans les terrains désignés, pas en bordure de route.*
- Stationnement  
*Endroit très fréquenté - État du stationnement en temps réel et options concernant les transports en commun ou les navettes : [pc.gc.ca/banffactuel](http://pc.gc.ca/banffactuel).*
- Transport en commun Roam  
*Horaires : [roamtransit.com](http://roamtransit.com) (en anglais seulement)*
- Navettes de Parcs Canada  
*[pc.gc.ca/banff-transport](http://pc.gc.ca/banff-transport)*
- Stationnement à accès universel
- Stationnement pour VR
- Toilettes
- Hébergement
- Auberge
- Aire de pique-nique
- Abri de pique-nique
- Parc ou terrain de jeux
- Belvédère
- Exposition
- Interprétation
- Station de ski
- Téléphérique
- Quai pour canots
- Rampe de mise à l'eau
- Excursions en bateau
- Casse-croûte  
*En été seulement*
- Gare ferroviaire
- Station-service
- Police
- Sentier utilisé aussi par des cyclistes
- Chaises rouges
- Camping avec possibilité de réservations  
*Détails à la page 6*
- Travaux de construction
- Sentier facile
- Sentier modéré
- Sentier difficile

# Carte du secteur de Lake Louise





Pika

### Caractéristiques

Le plus petit membre de la famille des lapins. Il émet un cri perçant qui a la tonalité d'un « iiiip » aigu.

### Lieux de prédilection

Talus rocheux et éboulis.



Écureuil roux

### Caractéristiques

Corps roux, ventre blanc et queue très grosse et touffue.

### Lieux de prédilection

Forêts de conifères (ils grimpent aux arbres à toute vitesse).



Marmotte des Rocheuses

### Caractéristiques

Gros rongeur au long pelage brun argenté. Elle émet un cri perçant qui ressemble au son d'un sifflet.

### Lieux de prédilection

Prés alpins, piles de roches et talus d'éboulis.



Spermophile du Columbia

### Caractéristiques

Pelage de couleur havane, corps allongé, cri aigu.

### Lieux de prédilection

Colonies souterraines dans des prés, au bord des routes et dans des lotissements urbains.



Cerf de Virginie

### Caractéristiques

Pelage de couleur havane, dessous de la queue blanc, queue redressée en situation d'alarme.

### Lieux de prédilection

Principalement dans le fond des vallées.



Mouflon d'Amérique

### Caractéristiques

Croupe blanche et pelage de couleur brun pâle. Mâle : épaisses cornes incurvées; Femelle : cornes étroites.

### Lieux de prédilection

À proximité de pentes rocheuses escarpées.



Cerf mulet

### Caractéristiques

Bout de la queue noir, grandes oreilles, croupe blanche, pelage gris.

### Lieux de prédilection

Principalement dans le fond des vallées.



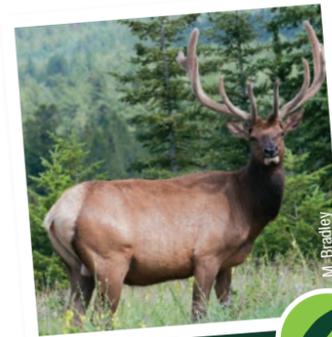
Chèvre de Montagne

### Caractéristiques

Cornes étroites de couleur noire, barbiche, long pelage blanc.

### Lieux de prédilection

À proximité de pentes rocheuses escarpées.



Wapiti

### Caractéristiques

Corps brun, cou de couleur plus foncée, grosse tache havane sur la croupe, bois inclinés vers l'arrière.

### Lieux de prédilection

Fond des vallées et zones dégagées; couramment aperçu aux environs des lotissements urbains.



Orignal

### Caractéristiques

Longues pattes, bosse à la nuque, silhouette ressemblant à celle d'un cheval, tête longue, bois en forme de pelle.

### Lieux de prédilection

Zones humides et marécageuses.

## Grizzli ou ours noir?

OURS NOIR



AUCUNE BOSSE SUR LA NUQUE

LONGUES OREILLES

PETITE TÊTE

GRIFFES COURTES

GRIZZLI



BOSSE DISTINCTIVE SUR LA NUQUE

GROSSE TÊTE

OREILLES COURTES ET ARRONDIES

GRIFFES LONGUES

## Vous êtes au pays des ours!

- Vous n'êtes jamais loin d'un ours! Guettez les excréments frais ou les grosses mottes de terre retournées.
- Faites du bruit! Chantez, criez ou parlez fort, et déplacez-vous en groupe d'au moins quatre personnes, si possible.
- Tenez votre chien en laisse et maîtrisez-le toujours.

- Gardez les enfants près de vous et ne les perdez jamais des yeux.
- Ne vous approchez jamais d'un ours ou ne le nourrissez pas. Restez à une distance équivalente à dix autobus en file ou à 100 m.
- Emportez une bombonne de gaz poivré, conservez-la à portée de la main et sachez vous en servir. Visitez : [pc.gc.ca/ours-et-humains](http://pc.gc.ca/ours-et-humains)



Loup

### Caractéristiques

Silhouette ressemblant à celle d'un gros berger allemand, longues pattes, couleur pouvant varier du blanc au noir.

### Lieux de prédilection

Surtout dans le fond des vallées.



Coyote

### Caractéristiques

Silhouette ressemblant à celle d'un chien de taille moyenne, queue épaisse et touffue, pelage gris-brun.

### Lieux de prédilection

Fond des vallées.

Comparaison des tailles





# La faune a besoin de votre aide

## #LaLoiDeLaFaune dans le parc national Banff

Le parc national Banff est une porte d'entrée vers la nature, l'aventure et la découverte. Observer la faune dans la nature est une expérience fascinante qui attire des millions de gens dans le parc chaque année. Cependant, ce privilège s'accompagne d'un devoir : il faut traiter la faune avec le respect auquel elle a droit. Suivez #LaLoiDeLaFaune pour protéger les animaux et faire en sorte que le parc national Banff demeure un endroit spécial. Vous en saurez plus à [parcscanada.gc.ca/LaLoiDeLaFaune](http://parcscanada.gc.ca/LaLoiDeLaFaune) et en lisant le présent guide.



### Règle 1 de la Loi de la faune : Aidez les animaux à éviter la nourriture humaine.

#### La nourriture humaine tue la faune.



Les animaux sauvages mettent peu de temps à trouver la nourriture, les produits parfumés et les déchets laissés sans surveillance. Ces sources de nourriture non naturelles leur enseignent que, en s'approchant des humains, ils peuvent obtenir un repas facile.



Une fois qu'ils ont pris goût à de la nourriture humaine, les animaux sauvages adoptent souvent un comportement agressif pour s'en procurer d'autre. En cherchant de la nourriture ou des ordures mal rangés, ils risquent de compromettre votre sécurité et celle des autres.

Les animaux qui goûtent à de la nourriture humaine ou à des déchets adoptent un comportement agressif qui pourrait menacer votre sécurité et mettre leur vie et la vôtre en danger.

#### Rangez vos provisions et vos produits parfumés comme il se doit.

Pour que votre emplacement de camping ou de pique-nique soit jugé propre, il doit être exempt de tout ce qui pourrait attirer la faune (aliments, détrit, objets liés à la nourriture ou produits parfumés). Ne laissez jamais ces articles sans surveillance.

- Glacières – pleines ou vides;
- Nourriture – emballée, non emballée ou dans des contenants;
- Ordures et emballages;
- Vaisselle, chaudrons et ustensiles – propres ou sales;
- Contenants à boissons – pleins ou vides
- Nourriture et bols de nourriture pour animaux de compagnie – pleins ou vides;
- Bouteilles et canettes – ouvertes ou non;
- Produits parfumés – tous les produits (shampooing, dentifrice, bougies, citronnelle, détergent à vaisselle, écran solaire, baume pour les lèvres, linges à vaisselle);
- Barbecues – propres ou sales;
- Tout autre article qui sert à la préparation des repas ou qui dégage une odeur.



**Ne laissez jamais de nourriture ou d'objets odorants sans surveillance ou dans une tente, ne serait-ce que pour un instant.**

### Gardez votre emplacement de camping ou votre aire de pique-nique propre.

Une fois le repas terminé, vous DEVEZ ranger la nourriture, les articles associés à la nourriture et les articles parfumés dans :

- un véhicule, une roulotte ou une autocaravane à parois rigides (PAS dans une tente ou une tente-roulotte);
- les casiers à provisions du camping.

Les objets non liés à la nourriture, par exemple les chaises de parterre, les tables ou les lanternes, peuvent être laissés dehors. Les objets tels que les glacières, les réchauds, les linges à vaisselle et le dentifrice doivent être rangés en lieu sûr.

Videz vos eaux grises (eau de vaisselle) dans un évier extérieur ou au poste de vidange.



La nourriture, les articles liés à la nourriture et les produits parfumés DOIVENT être rangés.



Les glacières, les réchauds et la vaisselle (propres ou sales) DOIVENT être rangés.



Les objets non liés à la nourriture peuvent être laissés dehors.



### Règle 2 de la Loi de la faune : Placez les ordures dans des poubelles à l'épreuve de la faune sauvage.



Les animaux sauvages se nourrissent des déchets qu'ils trouvent. Laisser traîner des ordures, c'est en quelque sorte nourrir la faune. Déposez immédiatement tous vos déchets et vos articles recyclables dans des poubelles à l'épreuve de la faune.

- Si vous voyez des ordures ou des articles recyclables qui traînent à Banff, composez le 403-762-1218 entre 8 h et 18 h pour en informer les Services des règlements municipaux (service accessible sept jours sur sept, en anglais seulement).
- Après 18 h, appelez le Service de répartition de Parcs Canada à Banff au 403-762-1470.



#### Mode d'emploi des poubelles à l'épreuve de la faune.



Glissez la main à l'intérieur de la poignée et enfoncez-la entièrement pour débloquer le verrou.



Ouvrez le couvercle. Déposez vos ordures dans la poubelle.



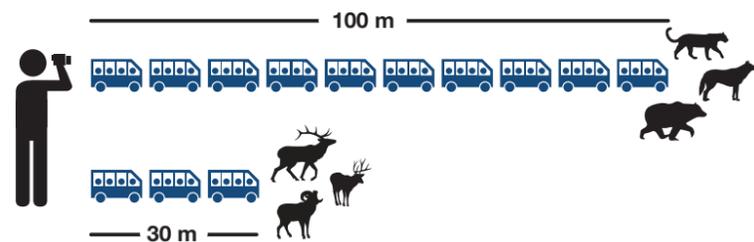
Refermez le couvercle. Avant de partir, veillez à ce qu'il soit bien verrouillé.



## Règle 3 de la Loi de la faune : Donnez aux animaux tout l'espace dont ils ont besoin.



Lorsque vous prenez des photos, évitez d'entourer l'animal, d'envahir son espace ou de le suivre. Servez-vous d'un téléobjectif ou montrez-le dans son milieu naturel et agrandissez l'image plus tard.



Photographiez la faune de l'intérieur d'un véhicule ou à une distance sûre :

- 30 m dans le cas des chevreuils, des wapitis, des orignaux et des mouflons d'Amérique;
- 100 m dans le cas des couguars, des ours, des coyotes et des loups.



Évitez de surprendre les animaux. Si vous forcez un animal à se déplacer, vous êtes trop près. **Donnez-nous de l'espace.**

## Les chiens sont une source de stress pour la faune.

Les chiens et les autres animaux de compagnie peuvent être une source de stress pour la faune. Tout comme les loups et les coyotes, les chiens peuvent être perçus comme une menace. Les chiens sans laisse peuvent provoquer des comportements agressifs chez des espèces sauvages comme le grizzli et le wapiti. Pour éviter une situation dangereuse, il vous incombe de :



Tenir votre chien en laisse et en conserver la maîtrise en tout temps.



Ramasser les excréments de votre animal de compagnie et les déposer dans une poubelle.



Ne laissez jamais de nourriture pour animaux de compagnie dehors. Avant de vous éloigner, rangez les bols de nourriture, qu'ils soient vides ou pleins. Prenez aussi l'habitude de le faire avant d'aller vous coucher.

Les chiens ne sont pas autorisés sur certains sentiers : [parcscanada.gc.ca/sentiersbanff](http://parcscanada.gc.ca/sentiersbanff)

Songez à laisser votre chien à la maison si vous comptez faire du camping, de la randonnée ou une excursion dans l'arrière-pays.



## Règle 4 de la Loi de la faune : Ralentissez, respectez les limites de vitesse.

- Si vous apercevez des animaux au bord de la route, **ralentissez**, restez dans votre véhicule et poursuivez votre route.
- Soyez conscient de la circulation autour de vous.
- Arrêtez-vous sur le bas-côté si cela ne crée pas de danger.
- Allumez vos feux de détresse.
- **Restez dans votre véhicule.**
- Observez l'animal quelques instants, prenez rapidement une photo et poursuivez votre route.
- En cas d'embouteillage, passez votre chemin. La situation est dangereuse pour les humains et pour les animaux.



## Sécurité des enfants

Les enfants pourraient attirer l'attention d'un prédateur et se faire attaquer :

- Gardez-les en tout temps près de vous et à portée de vue.
- Empêchez-les de jouer à l'intérieur ou à proximité de parcelles de végétation haute ou dense.
- Ne les encouragez jamais à caresser un animal, à lui donner à manger ou à se faire prendre en photo à ses côtés.

## Pour en savoir davantage sur la sécurité en présence d'animaux sauvages

Passez prendre un exemplaire des publications *Ils sont sauvages... c'est dans leur nature* et *Les ours et les humains* à un centre d'accueil de Parcs Canada ou consultez le site [parcscanada.gc.ca/depliant-banff](http://parcscanada.gc.ca/depliant-banff).

Également offert en anglais, en chinois, en japonais, en coréen, en espagnol et en allemand.

Si vous voyez ou rencontrez un ours, un couguar, un loup ou un coyote, signalez-le au Service de répartition de Parcs Canada en appelant au 403-762-1470 dès que vous pouvez le faire sans danger.



**Il est illégal de nourrir, d'attirer ou de déranger un animal sauvage dans un parc national. Les contrevenants sont passibles de poursuites en justice, et les amendes peuvent aller jusqu'à 25 000 \$.**

## Retour du bison dans le parc national Banff

Le parc national Banff abritait autrefois des bisons, mais, jusqu'à récemment, l'espèce n'y avait pas été présente à l'état sauvage depuis plus de 140 ans.

En 2017, Parcs Canada a réintroduit une petite harde de bisons des plaines sur les versants est du parc et les a gardés dans un pâturage pendant un an et demi pour les préparer à la vie en montagne. Pendant l'été 2018, la harde a été remise en liberté et elle se déplace librement dans une grande partie de l'arrière-pays de Banff.

Le retour du bison sauvage est bénéfique pour tout un éventail de plantes et d'animaux. Il favorise le rétablissement de liens culturels entre humains et bisons et crée des possibilités pour la population canadienne et les visiteurs d'en apprendre davantage sur cette créature emblématique.

Suivez la chronique du rétablissement du bison, le plus gros mammifère terrestre d'Amérique du Nord, dans le premier parc national du Canada :

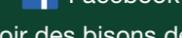
Lisez notre blogue sur le bison à : [parcscanada.gc.ca/bison-banff](http://parcscanada.gc.ca/bison-banff)

Suivez la harde :

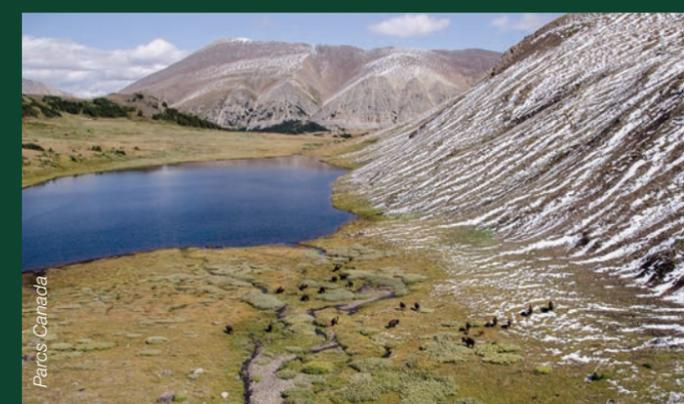
#bisonsdeBanff @PNBanff



Facebook



Pour voir des bisons de près dans d'autres lieux de Parcs Canada en Alberta, allez au lieu historique national Rocky Mountain House ou au parc national Elk Island.





## Récits sur la conservation



### Création d'un nouvel habitat pour les poissons

Pendant l'automne 2018, Parcs Canada a terminé un projet de restauration de l'habitat dans la partie inférieure du ruisseau Cascade. Le projet a consisté à créer un nouvel habitat pour des populations de poissons indigènes et à réduire le risque pour l'infrastructure située en aval pendant les inondations. On s'est servi d'une excavatrice pour créer le lit d'un nouveau ruisseau ayant des zones profondes et des endroits peu profonds pour favoriser l'écoulement naturel de l'eau.

Des participants au programme de bénévolat du parc national Banff ont travaillé aux côtés du personnel de Parcs Canada et des entrepreneurs. Ils ont consacré 165 heures à ce projet et ont planté plus de 700 saules et arbrisseaux indigènes. Ces plantes permettront de stabiliser le sol et de faire de l'ombre sur le ruisseau pour éviter que l'eau ne se réchauffe; elles seront aussi une source d'insectes pour les poissons.

## Sécurité en montagne

En montagne, le temps imprévisible peut rapidement changer l'état des routes et des sentiers. De plus, des animaux sauvages pourraient surgir sur la chaussée à tout moment. Voici quelques précautions à prendre pour que votre séjour soit à la fois sécuritaire et agréable :



Avant de partir, renseignez-vous sur l'état des sentiers à [parcscanada.gc.ca/sentiersbanff](http://parcscanada.gc.ca/sentiersbanff) et celui des routes. Consultez le site [alberta511.ca](http://alberta511.ca), appelez au 511 en Alberta (en anglais seulement) ou faites le 1-855-391-9743.



Respectez les limites de vitesse et restez à l'affût des animaux sauvages au bord de la route, même le long des tronçons clôturés. Certains animaux (ours et cougars) parviennent à franchir la clôture.



Restez sur les routes et les sentiers désignés ainsi que sur les autres chaussées dures.



Faites du bruit sur les sentiers pour prévenir la faune de votre présence.



Restez conscient de votre entourage. Les écouteurs vous empêchent d'entendre la faune et accroissent les risques de rencontres dangereuses.



Apprenez à vous servir du gaz poivré, transportez-en une bombonne et gardez-la à portée de main. Les animaux du parc sont actifs en toute saison – même les ours peuvent sortir de leur tanière en hiver. Regardez la vidéo suivante : [parcscanada.gc.ca/gaz-poivre](http://parcscanada.gc.ca/gaz-poivre). Vous pouvez acheter du gaz poivré et obtenir de plus amples renseignements aux centres d'accueil de Parcs Canada.



Tenez-vous loin des falaises, des saillies rocheuses et des eaux vives.



Faites des recherches et planifiez bien vos excursions avec coucher. Tenez compte des restrictions, des fermetures et des conditions d'avalanche, et procurez-vous les permis exigés pour accéder à l'arrière-pays. Consultez les sites [avalanche.pc.gc.ca](http://avalanche.pc.gc.ca) et [parcscanada.gc.ca/banff-arrierepays](http://parcscanada.gc.ca/banff-arrierepays) pour obtenir des conseils de sécurité.



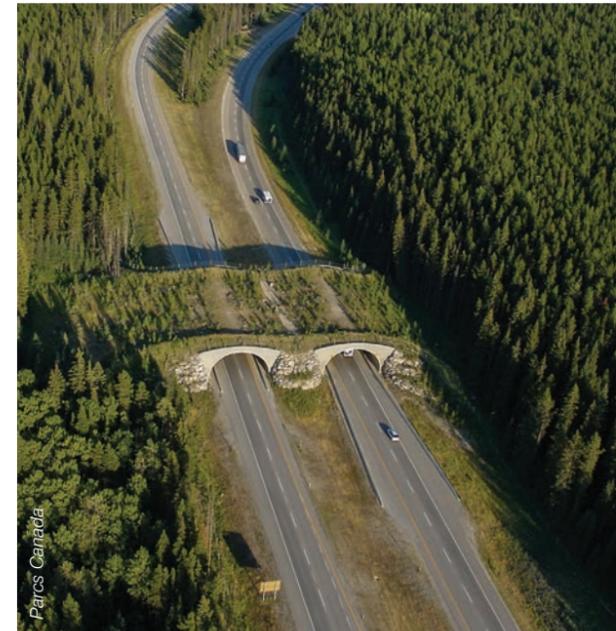
Remettez votre itinéraire à quelqu'un. Souvent, les téléphones cellulaires ne fonctionnent pas en milieu sauvage.

### Des passages protégés pour la faune

Parcs Canada a commencé l'élargissement de la Transcanadienne à quatre voies au début des années 1980. Cela a permis de mettre à l'épreuve de nouvelles manières de réduire les collisions avec la faune tout en offrant aux animaux un moyen de passer sans danger d'une côté de la vallée de la rivière Bow à l'autre. Les clôtures en bordure de route et les structures permettant à la faune de traverser étaient des idées qui n'avaient pas généralement été éprouvées jusqu'à ce que le parc national Banff installe des clôtures et 44 passages pour animaux : six ponts ou viaducs et 38 tunnels.

Divers animaux traversent maintenant la route sans danger. Les ours noirs et les cougars préfèrent les tunnels; les grizzlis préfèrent les ponts. Parcs Canada a prouvé qu'on peut rendre les routes moins dangereuses pour les gens et les animaux. Beaucoup d'autres routes en Amérique du Nord ont désormais des clôtures et des passages comme ceux mis au point ici au parc national Banff.

Pour en savoir plus, visitez l'exposition sur les passages pour animaux à l'ouest de Redearth sur la Transcanadienne (accessible uniquement pour les usagers se dirigeant vers l'ouest). Voir la carte à la page 9.



### La gestion des incendies dans le parc

En plus des brûlages dirigés et des travaux du programme « Prévenir... Un gage d'avenir » dans la vallée de la Bow, Parcs Canada agrandit le coupe-feu qui se trouve sur le versant ouest du mont Sulphur. Le but est de réduire le risque de feu de forêt pour la ville de Banff et d'améliorer l'habitat du grizzli. Des dizaines d'années de lutte contre les incendies ont donné naissance à des forêts denses avec de grandes quantités de débris ligneux, ce qui augmente le risque de feux de forêt. Au cours de ce projet s'étendant sur plusieurs années, Parcs Canada enlèvera des arbres et du bois mort et taillera des branches sur environ 300 hectares de forêt. La sécurité du public est une priorité absolue, et le projet Sulphur ouest contribue à l'atteinte de cet objectif.





# Règlements des parcs nationaux

## Du plaisir en toute sécurité

Profitez des parcs nationaux tout en obéissant aux règlements. Vous contribuerez ainsi à la protection des visiteurs, des paysages et de la faune :



**Ne campez que dans les campings désignés.** Vous devez avoir un permis de camping et un laissez-passer de parc national valides. Il est défendu de dormir dans sa voiture ou son VR au bord de la route ou dans les voies d'arrêt, ou encore de monter sa tente ailleurs que dans un camping.



**Respectez autrui.**



Dans les terrains de camping, on n'est autorisé à consommer de l'alcool ou du cannabis qu'à son emplacement de camping. Il est interdit de consommer de l'alcool ou du cannabis pendant le couvre-feu quotidien, de 23 h à 7 h. En été, pendant les longues fins de semaine (de mai à septembre), la possession et la consommation d'alcool et de cannabis sont interdites dans tous les campings.



**Les drones** à usage personnel **sont interdits** dans les parcs nationaux.



**Tenez vos animaux de compagnie en laisse et maîtrisez-les toujours.** Ramassez leurs excréments et jetez-les à la poubelle.



**Ne nourrissez pas les animaux sauvages.** Il est illégal de donner à manger à la faune, notamment en ne ramassant pas les déchets et en laissant de la nourriture ou des articles dégageant une odeur sans surveillance.



**Évitez de laisser traîner des ordures.** Déposez tous les objets indésirables dans des poubelles à l'épreuve de la faune.



**Ne prenez que des photos.** Il est illégal de cueillir des fleurs ou des champignons, d'abattre des arbres, de couper des branches, d'enlever des roches et des artefacts culturels ou de nuire de quelque autre manière aux objets naturels ou aux organismes vivants.



**Évitez les secteurs fermés au public.** Parcs Canada émet des ordonnances de fermeture et de restriction lorsque la sécurité des visiteurs est compromise ou que la faune a besoin de protection supplémentaire. Les zones touchées sont délimitées par des panneaux.



**Soyez prudent si vous faites du feu.** Les feux de camp ne sont autorisés que dans les foyers en métal désignés. Ne laissez jamais un feu sans surveillance, et éteignez-le complètement. Évitez de l'alimenter avec du bois mort, de l'écorce ou des branches.



**Achetez un permis de pêche.** Les pêcheurs à la ligne doivent détenir un permis de pêche de parc national, qu'ils peuvent se procurer à un centre d'accueil de Parcs Canada. **Les permis provinciaux ne sont pas valides dans les parcs nationaux.** Le *Règlement sur la pêche dans les parcs nationaux du Canada* interdit l'usage de plombs de moins de 50 g et d'appâts, qu'ils soient naturels ou chimiques. Pour en savoir davantage, consultez le dépliant *Sommaire du règlement sur la pêche*, que vous pouvez obtenir dans les centres d'accueil de Parcs Canada.



**Vous aimez la navigation de plaisance?** Les embarcations à moteur sont interdites sur tous les lacs du parc, sauf le lac Minnewanka.



**NETTOYEZ** vos embarcations et votre équipement après chaque utilisation.



**VIDER** sur la terre ferme toute l'eau qui se trouve dans votre embarcation, y compris celle des seaux et des glacières.



**FAITES SÉCHER** complètement votre embarcation et votre équipement.



**Les véhicules à moteur hors-route ne sont pas permis.**



**Les armes à feu sont interdites dans les parcs nationaux.** Cela comprend les armes à air comprimé, les artifices d'effarouchement des ours, les arcs, les frondes et tout autre objet semblable.



L'utilisation des **vélos électriques** (bicyclettes équipées d'un moteur électrique) est autorisée sur les routes et les sentiers dans la ville de Banff et sur le sentier de l'Héritage.



**Les vélos électriques sont interdits** sur les autres sentiers du parc national.

## Loi sur les parcs nationaux du Canada

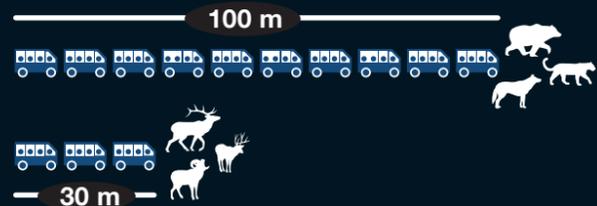
Les gardes de parc sont chargés d'appliquer la réglementation dans les parcs nationaux en vertu de la *Loi sur les parcs nationaux du Canada* ([parcsCanada.gc.ca/reglementsbanff](http://parcsCanada.gc.ca/reglementsbanff)). Pour signaler toute infraction, appelez 24 h sur 24, sept jours sur sept :

**1-888-927-3367 - parcs Banff, Yoho et Kootenay et parc des Lacs-Waterton**  
**1-877-852-3100 - parc Jasper et parcs du Mont-Revelstoke et des Glaciers**

**Les contrevenants sont passibles de poursuites en justice, et les amendes peuvent aller jusqu'à 25 000 \$.**



# Donnez-nous de l'espace.



**Ne vous approchez pas des animaux sauvages.**



# La nourriture humaine tue les animaux sauvages.



**Évitez de laisser traîner des ordures.**



## Aventures hivernales

Une fois l'hiver venu, les sentiers d'été du parc national Banff deviennent un terrain de jeux féerique. Pins couverts de neige, montagnes coiffées de blanc et traces d'animaux sauvages dans la neige, ce ne sont là que quelques-unes des découvertes qui vous attendent. Venez profiter du grand air!

### Près de Banff

Sortez vos bâtons de marche et vos crampons à glace pour une **randonnée** sur le mont Tunnel, d'où vous aurez une vue incomparable sur la ville et la vallée. On peut se rendre au début du sentier grâce à l'itinéraire 7 du service de transport en commun Roam. Profitez des panoramas des monts Cascade et Rundle au cours d'une excursion en **raquettes** sur de la neige fraîche autour du lac Johnson gelé. Avec un **vélo à pneus surdimensionnés**, rendez-vous au lieu historique national Cave and Basin et prenez part au carnaval de Banff. Poursuivez votre chemin après votre visite pour découvrir les paysages de rivière et de montagne de la boucle Marsh, qui convient parfaitement aux débutants. Glissez sur les pistes de **ski de fond** damées qui ondulent en suivant le tronçon ouest du sentier de la Rivière-Spray, le long d'un cours d'eau bordé d'arbres. Passez la nuit dans le **camping** du Mont-Tunnel (Village II) – installez-y votre VR ou profitez de la saison hivernale sous la tente.

### Près de Lake Louise

Prenez un autobus de l'itinéraire 8 du service de transport en commun Roam pour vous rendre au lac Louise, où vous pourrez vous promener, faire du ski ou patiner, et admirer le glacier Victoria. Du village, admirez la magnifique rivière gelée sur votre **vélo d'hiver** le long de la boucle de la Rivière-Bow. Découvrez les charmes de la boucle Fairview en suivant une **piste de ski** tracée qui traverse des clairières et des forêts couvertes d'un manteau de neige. Quelle que soit la saison, installez votre VR dans le **terrain de caravaning** de Lake Louise. Pour profiter de panoramas hivernaux inégalés, prenez la promenade des Glaciers en voiture et rendez-vous en **raquettes** jusqu'au belvédère du Lac-Peyto, où vous admirerez les pics enneigés d'une beauté saisissante qui entourent le lac.

## Sécurité au volant en hiver

Assurez-vous que votre véhicule est muni de pneus d'hiver; **ils sont obligatoires du 1<sup>er</sup> novembre au 1<sup>er</sup> avril sur les routes de montagne, notamment sur la promenade des Glaciers (de Lake Louise à Jasper)**. Cherchez le symbole du flocon de neige.

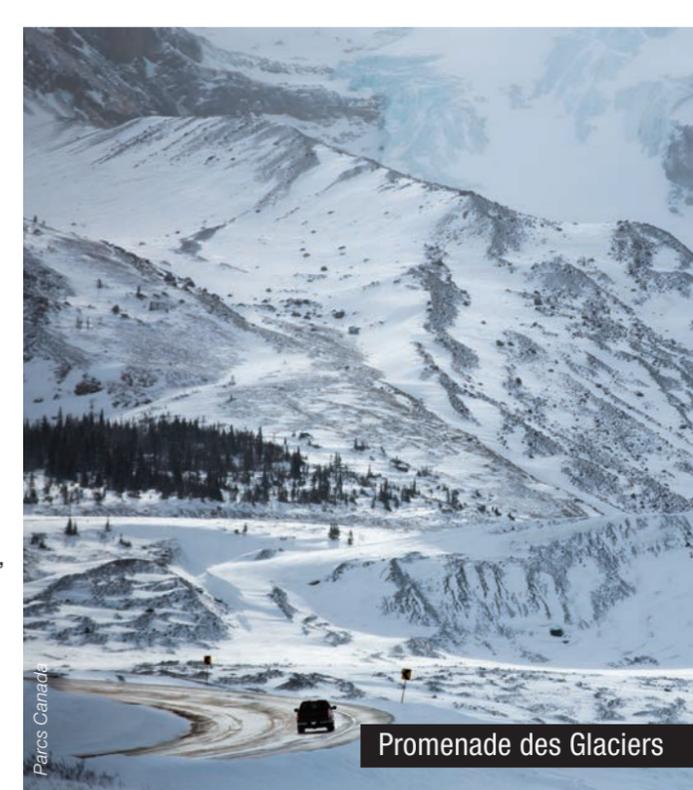


Les téléphones cellulaires ne sont pas toujours fiables dans les régions montagneuses, **et il n'y a aucune réception sur la promenade des Glaciers**. Informez quelqu'un de votre itinéraire, de l'heure de votre départ et de l'heure prévue de votre retour.

Mettez-vous en route de bonne heure de façon à pouvoir effectuer tout votre trajet pendant qu'il fait jour, tout en ayant le temps de vous arrêter et d'explorer en cours de route.

Dotez votre véhicule d'une trousse de sécurité comprenant : un téléphone cellulaire, un chargeur, de l'eau, des barres énergétiques, une trousse de premiers soins, une lampe de poche, des piles de rechange, des vêtements chauds et des couvertures.

Prenez l'habitude de vérifier les conditions routières et les prévisions météorologiques avant de partir. Consultez le site [alberta511.ca](http://alberta511.ca), appelez au 511 en Alberta (en anglais seulement) ou faites le 1-855-391-9743.



## Vous êtes en terrain avalancheux



La saison des avalanches s'étend de novembre à juin dans les montagnes, et même une courte promenade depuis le centre-ville de Banff ou de Lake Louise peut vous conduire en terrain avalancheux.

Consultez le rapport sur l'état des sentiers en ligne ou dans un centre d'accueil de Parcs Canada pour savoir si vous devez avoir suivi une formation sur les avalanches et emporter le matériel correspondant pour le sentier que vous voulez suivre. Les risques d'avalanche changent tous les jours; obtenez les derniers renseignements en ligne.

Rapport sur l'état des sentiers : [parcsCanada.gc.ca/sentiersbanff](http://parcsCanada.gc.ca/sentiersbanff)  
Sécurité en montagne : [parcssecuritemontagne.ca](http://parcssecuritemontagne.ca)

Prévisions des avalanches : [avalanche.ca](http://avalanche.ca) (en anglais seulement)

## Fermetures, restrictions et mises en garde

Consultez les cartes ou rendez-vous au site [pc.gc.ca/pnbanff-fermetures](http://pc.gc.ca/pnbanff-fermetures) pour en savoir davantage.

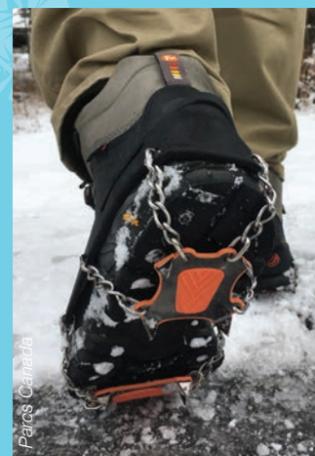
- Promenade du Mont-Tunnel : page 11
- Route du Terrain-de-Golf : page 11
- Sentier de l'Héritage : page 11
- Tronçon ouest de la boucle du Lac-Minnewanka : page 12
- Route du Lac-Moraine : pages 8 et 13
- Promenade de la Vallée-de-la-Bow : page 9



## Tout ce que vous voulez savoir sur l'hiver

Le personnel de Parcs Canada est là pour vous aider. Faites une halte à un centre d'accueil et planifiez votre aventure hivernale.

- Planification d'excursions et d'activités hivernales
- Camping d'hiver
- État des sentiers et des routes
- Prévisions météorologiques
- Sécurité en avalanche
- Matériel à apporter en hiver



## Conseil pour l'hiver : Utilisez des crampons à glace

Les sentiers peuvent être glacés en hiver. Nous vous recommandons des crampons et des bâtons de marche. Les crampons sont conçus de manière à ce que vous puissiez les enfiler par-dessus vos chaussures ou vos bottes. Vous pouvez en acheter au Centre d'accueil de Banff, au 224, avenue Banff, et dans la plupart des boutiques d'accessoires de plein air de Banff.

## Nos principaux conseils pour l'hiver

- Faites une halte à un centre d'accueil de Parcs Canada avant de partir.
- Informez quelqu'un de votre destination et de l'heure prévue de votre retour.
- Consultez toujours le rapport sur les sentiers et les prévisions météorologiques locales avant de partir.
- Le temps change rapidement en montagne. Prévoyez des vêtements chauds et des provisions.
- Chaussez-vous adéquatement. Les sentiers enneigés peuvent être verglacés et glissants.
- Apportez une lampe frontale; vous ne savez jamais ce qui pourrait vous retarder.
- Attendez-vous à des conditions routières hivernales. Conduisez en fonction de votre niveau d'aisance et d'expérience.
- Garez votre véhicule et prenez les transports en commun Roam : [roamtransit.com](http://roamtransit.com) (en anglais seulement)



## Faites connaissance avec les interprètes de Parcs Canada

Vous voulez en savoir davantage sur le patrimoine naturel et culturel de ce secteur? Laissez des interprètes sympathiques et bien renseignés vous dévoiler les récits des aires protégées de Parcs Canada.

Vous les trouverez à l'œuvre dans les campings et les aires de fréquentation diurne tout au long de l'été et dans les lieux historiques nationaux à différentes périodes de l'année.

Consultez le site [parcscanada.gc.ca/interpretation-banff](http://parcscanada.gc.ca/interpretation-banff) pour obtenir plus d'information sur les activités et les programmes d'interprétation offerts dans le parc et dans les lieux historiques nationaux.

Pour obtenir la liste des activités spéciales, consultez le site [parcscanada.gc.ca/pnb-calendrier](http://parcscanada.gc.ca/pnb-calendrier).

## Explorez avec un enfant d'âge préscolaire

Parka a très hâte de faire découvrir à vos enfants toutes les merveilles qui se trouvent dans les endroits gérés par Parcs Canada. Parka encourage les enfants à explorer le monde qui les entoure, que ce soit en faisant une randonnée sur des sentiers dans la nature ou en revivant le passé dans un lieu historique.

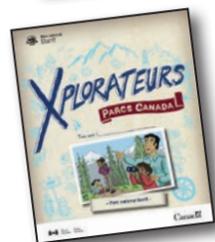
## Es-tu âgé de 6 à 11 ans?

Jette un coup d'oeil aux livrets des Xplorateurs de Parcs Canada. Tu y trouveras toutes sortes de suggestions d'activités amusantes! Dans le parc national Banff, il y a cinq livrets différents : celui du parc national Banff, celui de la région de Lake Louise, celui de la promenade des Glaciers, celui du lieu historique national Cave and Basin et celui du lieu historique national du Musée-du-Parc-Banff. N'oublie pas de te procurer le livret des Xplorateurs du lieu historique national Rocky Mountain House si tu visites l'endroit.

## Livre d'histoires pour les enfants

Une « baie » bonne journée est un livre bilingue pour enfants de 48 pages qui transmet des messages importants à la prochaine génération d'utilisateurs responsables des parcs nationaux. Il leur explique comment ils peuvent aider à protéger les parcs nationaux du Canada et les animaux qui y vivent. On peut acheter Une « baie » bonne journée dans les centres d'accueil de Parcs Canada et dans certains endroits en ville.

Consultez la page Web [parcscanada.gc.ca/Banff-LivreOurs](http://parcscanada.gc.ca/Banff-LivreOurs) pour en savoir plus.



# Bénévolat dans le parc national Banff



Êtes-vous à la recherche d'une expérience unique en son genre pendant votre séjour dans le parc national Banff? Les bénévoles contribuent grandement au caractère inviolé du parc, et ils jouent un rôle essentiel dans la sécurité des visiteurs et de la faune.

Le bénévolat est accessible à tous – pour en apprendre davantage et pour vous inscrire :

[parcscanada.gc.ca/banff-benevole](http://parcscanada.gc.ca/banff-benevole)



## Vous voulez en savoir davantage sur le parc national Banff?

Consultez la page [facebook.com/pnBanff](https://www.facebook.com/pnBanff)

[twitter.com/pnBanff](https://twitter.com/pnBanff)

[instagram.com/parcs.canada](https://www.instagram.com/parcs.canada)

Vous pouvez consulter nos dépliants en ligne à l'adresse [parcscanada.gc.ca/depliants-banff](http://parcscanada.gc.ca/depliants-banff) ou en personne à un centre d'accueil de Parcs Canada.



## Vous voulez en savoir plus sur les parcs nationaux des montagnes?

### Banff

[pc.gc.ca/banff](http://pc.gc.ca/banff)

Centre d'accueil du parc national Banff :  
224, avenue Banff  
403-762-1550

Du 1<sup>er</sup> janv. au 16 mai | De 9 h à 17 h | 7 jours sur 7  
Du 17 mai au 30 sept. | De 8 h à 20 h | 7 jours sur 7  
Du 1<sup>er</sup> oct. au 31 déc. | De 9 h à 17 h | 7 jours sur 7  
Fermé le 25 décembre

Gare ferroviaire de Banff :  
327 avenue Railway

Du 1<sup>er</sup> janv. au 31 déc. | De 9 h à 17 h | 7 jours sur 7  
Fermé le 25 décembre

Centre d'accueil de Lake Louise :  
201 Village Road (centre commercial Samson)  
403-522-3833

Du 1<sup>er</sup> janv. au 31 mai | De 9 h à 17 h | 7 jours sur 7  
Du 1<sup>er</sup> juin au 30 sept. | De 8 h 30 à 19 h | 7 jours sur 7  
Du 1<sup>er</sup> oct. au 31 déc. | De 9 h à 17 h | 7 jours sur 7  
(Fermé le 25 décembre)

### Parc national Jasper

Centre d'information du parc national Jasper : 780-852-6176  
[pc.gc.ca/jasper](http://pc.gc.ca/jasper)

Tourism Jasper : 780-852-6236 / [jasper.travel](http://jasper.travel) (en anglais seulement)

### Parc national Kootenay

Centre d'accueil du parc national Kootenay :  
250-347-9505 / [pc.gc.ca/kootenay](http://pc.gc.ca/kootenay)

Tourism Radium/Radium Chamber of Commerce :  
1-888-347-9331 [tourismradium.com](http://tourismradium.com) (en anglais seulement)

### Parc national Yoho

Centre d'accueil du parc national Yoho :  
250-343-6783 / [pc.gc.ca/yoho](http://pc.gc.ca/yoho)

Tourism Golden : 1-800-622-4653  
[tourismgolden.com](http://tourismgolden.com) (en anglais seulement)  
[field.ca](http://field.ca) (en anglais seulement)

### Parcs nationaux du Mont-Revelstoke et des Glaciers

Centre de la découverte du Col-Rogers :  
250-837-7500 / [pc.gc.ca/glacier](http://pc.gc.ca/glacier) • [pc.gc.ca/revelstoke](http://pc.gc.ca/revelstoke)  
Tourism Revelstoke : 1-800-487-1493  
[seerevelstoke.com](http://seerevelstoke.com) (en anglais seulement)

### Parc national des Lacs-Waterton

Centre d'accueil du parc national des Lacs-Waterton :  
403-859-5133 / [pc.gc.ca/waterton](http://pc.gc.ca/waterton)  
Waterton Chamber of Commerce  
[mywaterton.ca](http://mywaterton.ca) (en anglais seulement)

Banff & Lake Louise Tourism : 403-762-8421, [banfflakelouise.com](http://banfflakelouise.com) (en anglais seulement)

Rapport sur l'état des sentiers : [pc.gc.ca/sentiersbanff](http://pc.gc.ca/sentiersbanff)

Prévisions météorologiques d'Environnement Canada : 403-762-2088, [meteo.gc.ca](http://meteo.gc.ca)

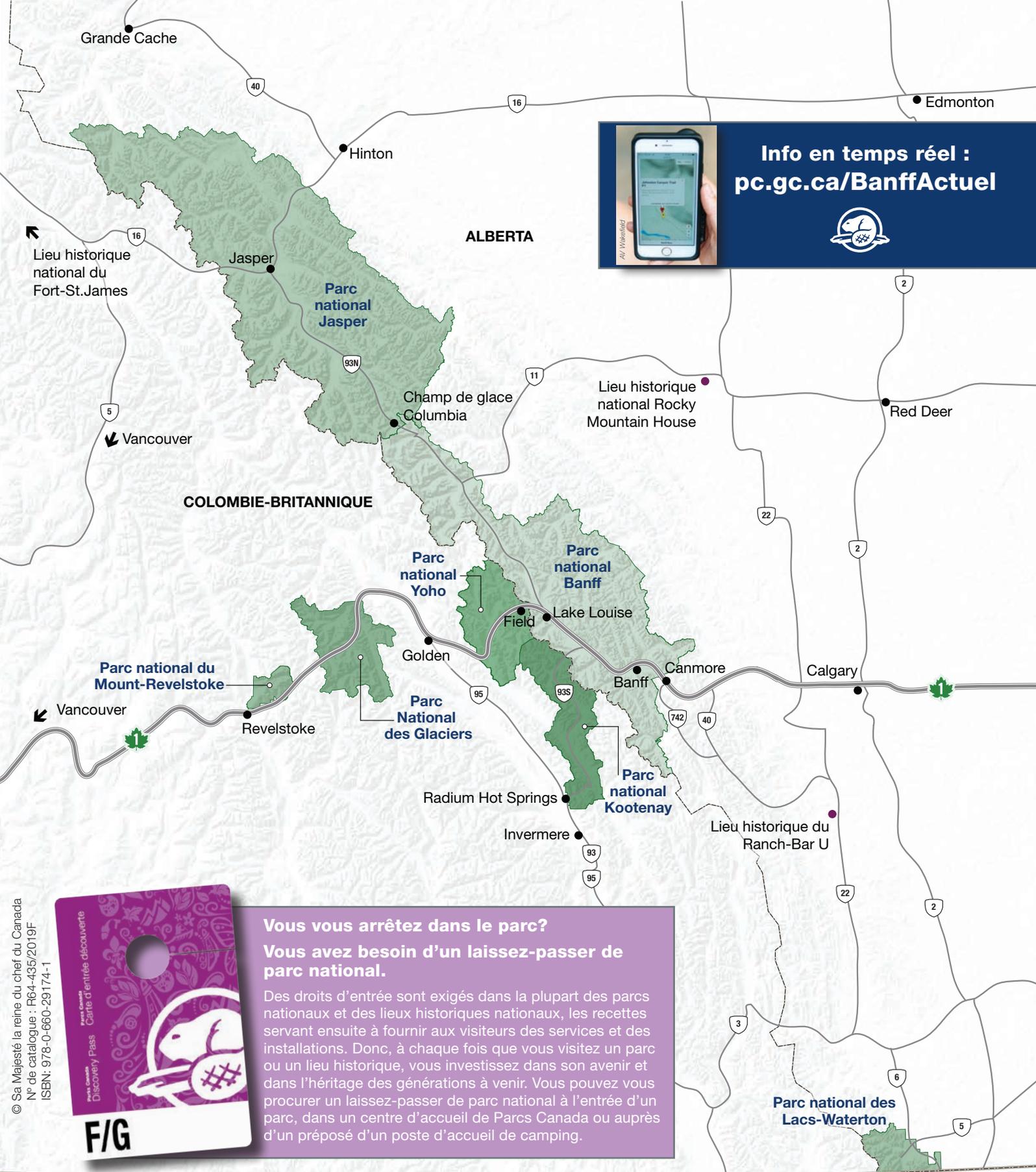
Vous pouvez acheter des guides de poche, des cartes topographiques et du gaz poivré à un des centres d'accueil de Parcs Canada et dans les boutiques de détail à Banff et à Lake Louise.

Ralentissez,  
mes **ours**  
vivent ici.



Respectez les limites  
de vitesse.



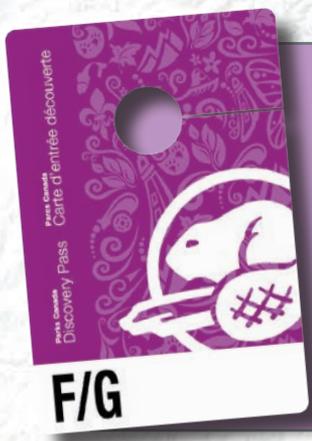


Info en temps réel : [pc.gc.ca/BanffActuel](http://pc.gc.ca/BanffActuel)



**Vous vous arrêtez dans le parc?**  
**Vous avez besoin d'un laissez-passer de parc national.**

Des droits d'entrée sont exigés dans la plupart des parcs nationaux et des lieux historiques nationaux, les recettes servant ensuite à fournir aux visiteurs des services et des installations. Donc, à chaque fois que vous visitez un parc ou un lieu historique, vous investissez dans son avenir et dans l'héritage des générations à venir. Vous pouvez vous procurer un laissez-passer de parc national à l'entrée d'un parc, dans un centre d'accueil de Parcs Canada ou auprès d'un préposé d'un poste d'accueil de camping.



© Sa Majesté la reine du chef du Canada  
N° de catalogue : R64-435/2019F  
ISBN: 978-0-660-29174-1



**Wildlife in area**  
 Obey speed limit  
**Faune dans le secteur**  
 Obéissez à la limite de vitesse

**En cas d'URGENCE, faites le 911 ou, si vous utilisez un téléphone satellite, le 403-762-4506.**

Les téléphones cellulaires ne sont pas fiables partout dans le parc.  
Rapport sur l'état des routes en Alberta :  
511 ou 1-855-391-9743 / alberta511.ca (en anglais seulement)  
Rapport sur l'état des routes en Colombie-Britannique :  
1-800-550-4997 / drivebc.ca (en anglais seulement)